

Evaluation de l'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement durable de Lauzerte et du Pays de Serres en Quercy

OBJET DE L'OPERATION

Réaliser une évaluation de l'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement durable (ORCB-DT) de Lauzerte et de la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy à mi-parcours.

LES BESOINS DU CLIENT

Le 24 février 2017, la commune de Lauzerte et la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy ont signé une convention sur l'évaluation de l'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement durable (ORCB-DT) pour une durée de 6 ans. Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de revitalisation des centres-bourgs piloté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires depuis 2014.



Un des enjeux majeurs de ce territoire consiste dans le renforcement de l'attractivité auprès de la population (locale et touristique), et des acteurs économiques pour dynamiser la démographie et créer de l'emploi. La priorité a été donnée à l'habitat, au patrimoine, à l'environnement, aux services et commerces, et au développement territorial.

Cette évaluation du projet avait pour objet de redynamiser la mise en œuvre de la convention avec, si besoin, une priorisation des actions à engager en prenant en compte l'évolution du contexte local : arrivée à échéance du contrat de chef de projet, lancement de nouvelles démarches impactant le projet comme l'opération bourg-centre lancée par la région Occitanie fin 2018, ou les actions nouvelles engagées avec les chambres consulaires du département.

LA REPONSE DU CEREMA

Le Cerema a réalisé une évaluation quantitative de la convention en s'appuyant sur les indicateurs de suivi définis dans la convention. Il a complété le bilan quantitatif des actions menées par une évaluation qualitative auprès des acteurs de la démarche en mettant l'accent sur les points forts de la mise en œuvre du projet de développement du territoire, sur la gouvernance et sur les difficultés rencontrées d'ordre technique, administrative ou financière.

Le client : la commune de Lauzerte

Le calendrier : de juin à décembre 2018

Montant de l'opération : 20 000 euros

Le pilote du projet : Catherine Charmes, chargée d'études ville durable
Direction Cerema Sud-Ouest